

Bulletin de liaison du Conseil de Développement

EDITO

Des projets pour l'année 2010

Le bureau du Conseil de Développement s'est réuni le 12 janvier 2010 pour préparer les échéances de l'année qui commence.

Beaucoup de chantiers sont ouverts en ce début d'année et plusieurs d'entre eux seront finalisés dans les mois qui viennent.

C'est le cas du rapport sur les déplacements doux qui sera présenté au Conseil lors d'une séance plénière le 21 avril prochain.

Parmi les travaux en cours, citons « les transports et la mobilité des personnes » - « l'artisanat » - « la santé en Pays Cœur de Flandre » - « l'insertion ».

D'autres groupes se mettent en place sur la culture, l'environnement, l'enseignement du néerlandais, le tourisme en lien avec le Pays des Moulins.

Il faut ajouter à ces travaux internes la participation de notre Conseil de Développement aux travaux du SCOT, et à ceux du Pays Cœur de Flandre (FISAC, villages-patrimoine, environnement...) et à ceux des GECT du littoral et de la Métropole.

Cette longue énumération démontre l'implication de la Société Civile dans la vie du territoire et nous sommes tous collectivement les acteurs de cette présence.

Or des nuages s'annoncent en ce début d'année qui ont des airs de menaces pour l'existence des Conseils de Développement. Dans les divers textes concernant les structures administratives et territoriales, on chercherait en vain la moindre allusion à la place de la société civile dans les évolutions prévues.

C'est dire que cette année sera aussi, au delà de la poursuite de nos travaux, celle d'une affirmation nécessaire des Conseils de Développement.

Raymond DENDIEVEL
Président du Conseil de Développement

Les décisions du Bureau

Lors de sa rencontre du 12 janvier 2010, le bureau

- A décidé de l'organisation d'une séance plénière pour valider le bilan d'activités du Conseil de Développement et présenter le rapport sur les déplacements doux.
- A proposé le maintien des cotisations 2010 au même niveau qu'en 2009 soit 5€ pour les personnes physiques et 15€ pour les personnes morales.
- A retenu l'idée d'une participation volontaire des membres du Conseil de Développement sur l'enquête menée par le CESR et qui concerne la place de l'Etat dans notre territoire.
- A décidé de répondre positivement à la proposition du Conseil de Développement du Pays des Moulins pour une participation à un groupe de travail commun sur le tourisme.
- A pris connaissance du succès de l'opération « plantons le décor » dans le Pays avec le concours de « Espaces Naturels Régionaux ».
- A pris acte de la démission de Nicolas Lefebvre de son poste de Président de la commission « ouverture ». Nicolas Lefebvre reste le représentant du Conseil auprès du GECT littoral.
- A accepté la proposition d'une séance d'information sur le GECT en 2010.
- A mandaté Jean Claude Arnoult pour participer à une rencontre régionale sur le thème « construisons durable en Région ».
- A pris connaissance de la rencontre prévue entre la coordination régionale des Conseils de Développement et la Région représentée par Myriam CAU.

Calendrier

A vos agendas !

1 février – groupe de travail santé (avec les porteurs d'initiatives en santé) à Steenwerck à 18 h 30
2 février – commission économie et infrastructures à 18 h 30 à Hazebrouck, chambre de commerce
23 février – groupe de travail insertion
24 février – Conseil d'administration du Pays Cœur de Flandre
26 février – groupe de travail insertion : atelier « parrainage » à 14 h 00 à Steenwerck

1 mars – groupe de travail santé (avec les institutionnels) à Steenwerck à 18 h 30
15 mars – groupe de travail santé (avec les professionnels de la santé) à Steenwerck à 18 h 30
17 mars - Assemblée générale du Pays Cœur de Flandre
20 mars – journée mondiale de l'eau
30 mars – bureau du Conseil de Développement

21 avril – séance plénière du Conseil de Développement (rapport sur les déplacements doux). A Bailleul (salle à préciser)

26 avril – groupe santé (avec les établissements de santé) à Steenwerck à 18 h 30
10 mai – groupe de travail santé (avec les acteurs du secteur personnes âgées et handicapées)
26 mai – groupe de travail santé (avec les élus communaux et intercommunaux)

ZOOM SUR : Déplacements doux en Cœur de Flandre

La commission « attractivité » a travaillé en auto - saisine sur la question des déplacements doux, au sein d'un groupe de travail ouvert courant 2008 à l'initiative de Pascale Pavy et animé Erick Roussel, avec l'aide précieuse et efficace d' Emmanuel Depriester, stagiaire de l'Université du Littoral.

Santé, mobilité, bien – être, économies, environnement, qualité de vie, convivialité...contre saturation des routes et des parkings, bruit, odeurs, pollution, dangerosité, réduction des émissions de gaz à effet de serre...l'utilisation de la marche, du vélo et de toutes les alternatives à la voiture individuelle pour se déplacer quotidiennement est à l'ordre du jour.

Comment **partager la rue** ? Comment redonner envie de sortir les vélos ou de laisser les enfants faire à pied le chemin des écoliers, à ceux que l'augmentation de la circulation automobile a découragés ?

Comment donner l'idée de joindre l'utile à l'agréable en marchant un quart d'heure pour aller au travail, à la gare ou à l'arrêt de bus, faire quelques courses, plutôt que de prendre sa voiture pour aller faire du sport ? **En rendant ces déplacements faciles, agréables et sécurisés.**

Tout en faisant le lien avec d'autres travaux sur les déplacements menés sur le territoire (commission économie et infrastructures du CD, communes, intercommunalités, SCOT...), le groupe a associé à ses travaux des spécialistes expérimentés sur le sujet (ADAV Droit au vélo de Lille, Maison de l'Environnement de Dunkerque...) et des usagers. Une enquête a été réalisée auprès de communes. L'objectif est d'élaborer un diagnostic et d'établir des préconisations qui seront présentés lors de la prochaine séance plénière du Conseil de développement, le 21 avril 2010 à Bailleul.

Les préconisations seront de deux types :

- Aménagements peu coûteux réalisables à court terme court terme, incitation.
- Perspectives à moyen et long terme, à la hauteur des enjeux écologiques.

Aux élus du territoire, ensuite, de s'approprier ce travail pour le décliner à toutes les échelles. C'est le moment où jamais, alors que le travail est intense, actuellement, sur le SCOT et les Plans Locaux d'Urbanisme

Pascale PAVY
Présidente de la commission Accueil et Attractivité